

# Notes sur l'histoire du Chablais vaudois

Autor(en): **Meylan-Faure, H.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue historique vaudoise**

Band (Jahr): **26 (1918)**

Heft 11

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-21656>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

---

# REVUE HISTORIQUE VAUDOISE

---

---

## NOTES SUR L'HISTOIRE

### DU CHABLAIS VAUDOIS

(Suite)

---

#### III. Les Pontverre, seigneurs de St.-Triphon.

Guy de Pontverre était donc devenu seigneur de Saint-Triphon peu avant 1232, sa femme décéda peu après; outre ce petit fief il possédait de nombreux hommes à Ormont, dont une partie, acquis de son frère Aymon par le comte Thomas, lui avaient été rétrocédés par ce dernier (MD n° 377), et des biens à Aigle qui ont gardé son nom (clos et forêt de Pontverre), dans le quartier appelé *la Chapelle d'Aigle*. Ses descendants en ligne directe possédèrent Saint-Triphon durant un siècle. Guy paraît dans des documents du Vallais (n°s 393, 510) de 1232 à 1260 (c. de Chillon), il décéda avant 1265. Ce fut sans doute lui qui bâtit le *castrum* autour de la tour carrée, appelé le *majus castrum* (grand château); car, en 1238, il prétendit que les hommes de l'abbaye de Saint-Maurice à Saint-Triphon y devaient le service de garde; ils en furent dispensés en 1365 par son fils Pierre (Arch. de Saint-Maurice, d'ap. l'anc. Dict. et les indications de M. Reymond). En 1258, il garantit un emprunt fait par son fils Pierre à l'abbaye de Saint-Maurice (Gall. Ch. XII, p. 507) et paie en 1257 et 1260 (c. de Chillon) *pro druelüs debitüs familie comitis*. Les *drueliae*, ac-

quittées en argent, représentent, semble-t-il, les frais d'entretien de serviteurs du comte en tournée officielle. D'après M. A. Tavernier ce terme vient d'un mot allemand signifiant ami. Cela cadre avec la phrase *quas solebant capere familiares comitis*, mais *debitis* indique qu'il ne s'agit pas d'un petit cadeau comme le croit Ducange au mot *drolie*. Cependant ce sens cadrerait avec la phrase *pro quadam drolia in qua dne comitisse Sab. tenebantur pro certa concordia* (c. de 1362 A<sup>b</sup>8, p. 111). *Drolia* a encore le sens de *dotalicium* = drouilles, présents, épingles donnés par le mari à sa femme (M.DXXII, p. 321). Les *receptus* et *repticula* redevances de même nature concernaient le comte ou le seigneur; elles se rencontrent surtout en Vallais; les frères de Saillon en furent dispensés en échangeant Saillon contre la terre d'Aigle (MD n° 378).

Pierre de Pontverre était marié à Agnès en 1258; il succéda peu d'années après à son père; il avait bataillé activement contre l'évêque de Sion pour le comte Pierre dans la guerre qui se termina par les traités de juillet et septembre 1260 (MD n°s 666-668); ses méfaits sont relatés dans l'exposé des griefs de l'évêque (MDXVIII, p. 438); il fut sans doute parmi les excommuniés réintégrés dans le sein de l'église à la même date (n° 670). Il se rendit à plusieurs reprises à Sion pour les affaires du comte (c. de Chillon a. 1271). Il présida en 1266 un *plait* à Villeneuve pour prononcer sur la demande de l'abbé de Saint-Maurice qui revendiquait l'exercice de la justice à Ollon (c. de Chillon). Vers la fin de sa vie, en février 1288, il reconnut tenir de l'abbé de Saint-Maurice (Corthésy n° 3) un fief en Ormont au Cucey (au-dessus de la Forclaz), puis derrière Famelon, ainsi que les alpages de Marnex, Metreylaz et Sasime; ce fief resta toujours excepté, ainsi que les hommes de Saillon, des reconnaissances en faveur du comte de Savoie

(1332 et suivantes) jusqu'à la conquête bernoise de 1476, qui le supprima comme celui du comte de Savoie et des Saillon.

Pierre mourut peu après, car ses deux fils paient en 1288-1289 dix livres, c'est-à-dire le plait dû pour le fief de Saint-Triphon à chaque changement de vassal; puis son fils Guillaume donzel, seigneur de Saint-Triphon laude une vente le 20 septembre 1290 (MD n° 1006); son frère Richard hérita sans doute des biens d'Aigle, qui passèrent ensuite à son fils Aymon (acte de 1314, v. plus loin), mais l'hommage et les redevances (plait) restaient dus solidairement et les deux frères continuent à figurer ensemble dans divers actes, entre autres la reconnaissance du fief de Saint-Maurice en Ormont en 1304 (Millioud, arch. d'Ollon). Les deux frères furent très actifs en divers lieux au service du comte de Savoie; ils figurent dans les événements de Genève dès 1286 jusqu'en 1307. Richard y fut châtelain en 1306; au siège de Nyon en 1294 il avait perdu un cheval qui lui fut payé 30 liv. par le comte; il négocia en Valais en 1301 et 1303 (comptes de Chillon) et mourut avant février 1311, date du testament de son frère Guillaume (Millioud, *Ber.*, p. 11). Il laissait plusieurs enfants (A<sup>b</sup> 7, p. 25), mais nous ne connaissons que son fils Aymon.

Guillaume était sans doute malade à cette date, mais se rétablit et vécut encore plus de vingt ans, se montra très actif et accrut sensiblement le pouvoir de sa maison et sa situation personnelle. En 1313, il paie un subside au comte pour trente-six feux à Saint-Triphon et septante-neuf à Ormont (A<sup>b</sup> 8). Avec son neveu Aymon, fils de Richard, il renouvela l'hommage à l'abbé de Saint-Maurice en 1314, 13 novembre (G. C. XII., instr. 531). Il semble avoir revendiqué les droits de justice à Saint-Triphon, quoiqu'ils n'aient été reconnus formellement à ses successeurs qu'en 1346; en

tous cas son domaine était exclu de la juridiction du vidomnat d'Ollon, quand ce dernier fut acquis en 1326 par le comte de Savoie (A<sup>a1</sup> n° 5) ; en revanche il avait obtenu de ce dernier avec son frère Richard avant 1321 l'érection de la terre de la Chapelle d'Aigle en un fief avec droits de justice à l'exception des exécutions capitales, et il les reçut en 1321 avec son neveu, sur leurs hommes d'Ormont avec droit d'élever un gibet et cela au prix de 160 l. maur. (F<sup>c</sup> 22, f. 195, Corthésy n° 6) ; il acquit les mêmes droits du comte de Gruyère aux Mosses sur ses hommes pour le prix de 110 livres (M.D. 22, n° 80). A l'inverse de beaucoup des seigneurs de son temps il doit avoir été bon financier, car outre les dépenses ci-dessus il avait acheté en 1311 des hommes de Joria de Ormont à Pierre de Saillon, curé de Gessenay, d'autres à Guillaume d'Arbignon (ext. de 1332 A<sup>b</sup> 5), enfin le 12 novembre 1314 (Millioud, arch. d'Ollon) de nombreux hommes taillables et libres à Ollon de Jean de la Tour pour la somme élevée de 600 livres ; ils gardèrent dès lors ce nom et possédaient des droits de pâturage à Anzeindaz qui donnèrent lieu plus tard à de nombreuses contestations avec Bex. (M. *Bex passim*). Le comte de Savoie avait acquis pour 200 lib. en 1320 le droit de rachat sur ces hommes, mais n'en fit pas usage, car ils passèrent plus tard aux Thome avec le reste du domaine (MD 2<sup>e</sup> sér. IV, p. 82). Il reçut en fief du comte Edouard de Savoie en 1322 et 1324 les vignes de Bettelin à Aigle (A<sup>b</sup> 8 f. 179). Son premier testament nous donne des renseignements intéressants sur sa famille et ses biens, mais comme il vécut encore vingt ans après, une partie de ses héritiers étaient décédés avant lui ; il n'avait pas de fils pour lui succéder et son domaine divisé passa en d'autres mains. Il élit sépulture dans la chapelle de la Vierge Marie qu'il avait fait bâtir à neuf, à côté de l'ancienne église (?) de Saint-Tri-

phon, sur la colline près du château et qui fut *ointe* le 6 mai 1311 par l'évêque de Sion (MD n° 1335). Elle a été restaurée en partie lors des fouilles exécutées en 1899 par M. A. Næf, archéologue cantonal. La famille de Guillaume comprenait sa femme Perrette; un fils naturel Berlion auquel il lègue quelques biens et qu'on retrouve dans des actes postérieurs avec ses descendants; une sœur Julyane, mariée en Savoie, au fils de laquelle, du nom d'Aymon, il lègue des biens à Ugine; ceux qu'il avait encore dans le mandement de Pontverre devaient passer à son neveu Aymon ff. Richard. De ses trois filles, l'aînée Isabelle avait épousé Rodolphe de Langin et avait reçu sa part d'héritage à Champéry et en Savoie. Une autre, Catherine était morte, mariée à Pierre vidomne et sénéchal de Sion; leur fille Amphélise épousa Humbert de Villette, seigneur de Chevron et leur fils Pierre hérita d'elle les biens à Aigle et Ormont qu'il reconnut en faveur du comte de Savoie en 1332; ils restèrent dans cette famille jusqu'en 1532, date à laquelle leur propriétaire les vendit aux Bernois pour payer ses dettes; mais les Chevron ne sont jamais qualifiés de seigneurs de la val d'Ormont.

La troisième fille, Béatrice, avait épousé Boniface, de Châtillon, dans le val d'Aoste, frère cadet de Pierre, seigneur de Châtillon et de Aymon, évêque de Sion (1308-1323); ils eurent deux fils, Pierre (Perronet) désigné comme héritier par Guillaume de Pontverre en 1311 et Boniface. Guillaume confirma son testament le 6 avril 1331 et mourut peu après; car Pierre rendit hommage au comte de Savoie pour Saint-Triphon et Ormont le 28 avril. Il avait épousé Marguerite de Gruyères. Son père Boniface étant mort avant le 4 août 1332, Pierre (II) hérita alors de son oncle Pierre (I) la seigneurie de Châtillon et céda à son frère cadet Boniface (II) Saint-Triphon; il en fut investi par le comte le 7 février

1333 et reconnut ces biens le 13 mars à Villeneuve (ACV. A<sup>b</sup> 5 fol. 60) dans les reconnaissances générales; c'est pour cela qu'il figure toujours dans les suivantes comme successeur immédiat de G. de Pontverre. C'est ce qui nous a induit en erreur dans l'article *Ormont* du Dictionnaire. Je dois les rectifications ci-dessus à une aimable communication de M. le père Fr.-Alb. Courtray, qui les a tirées de documents inédits de Turin.

Nous savons peu de chose du passage de Boniface à Saint-Triphon; il eut des contestations à propos des droits de justice avec les officiers du comte à Chillon et réclama sans succès auprès de celui-ci. Aussi, ayant acheté à Louis de Savoie le 14 juin 1341 la coseigneurie de Corbières, Châtelard, Grangettes et Estevenens (Fribourg), vendit-il sa seigneurie de Saint-Triphon et ses dépendances, probablement encore en 1341, aux deux frères Guy et Jean Thome, chevaliers (ACV. F<sup>c</sup> 22, f. 134). Il avait épousé Agnelette de Blonay. Le plait de X lib. dû par les Pontverre à chaque changement de vassal comprenait aussi les biens d'Aymon à Aigle et Ormont; nous verrons dans un autre article l'histoire de cette branche.

H. MEYLAN-FAURE.

---

## UNE LETTRE DE BOURGEOISIE DU XVI<sup>e</sup> SIÈCLE

Lettre de bourgeoisie pour Hans Praderwan de Corcelles.

Nous Girard Mestral, S<sup>r</sup> de Combremont Le Grand donzel et advoyer de payerne au nom de tres redoubtes et magnifiques seigneurs Mess<sup>rs</sup> de Berne. Pierre Chevrot banderet dudit Payerne, Pierre Mallier scindicque et gouverneur de la dite ville, Jacob de Ryve, Oddet Chantallet, Benoyt du Moullin, Anthone Perrin, Jehan Plumettaz,